

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 6 octobre 2005

Président : M. REBSAMEN Secrétaires : Melle MASLOUHI -

Membres présents :

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKHTAOUI - M. BELLEVILLE - M. BERNARD - M. BERTELOOT J.J. Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. CARBONNEL -M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - - M. DELATTE - M. DESVIGNES -M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN -M. PILLIEN - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents:

M. ALLAERT (pouvoir à M. HESSE) - M. AUDARD - (pouvoir à M. ESMONIN) - Melle BERNARD (pouvoir à Mme POPARD) - Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. DUBOIS) - M. DANIERE (pouvoir à M. DUPIRE) - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. FOUILLOT - M. GILLOT J.P (pouvoir à Mme AVENA) - M. IZIMER (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. MARTIN (pouvoir à M. GARRET-RICHARD) - M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à M. JULIEN) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - M. VOUILLOT (pouvoir à M.BACHELARD).

OBJET: ADMINITRATION GENERALE ET FINANCES - Créations de postes

Il est proposé d'une part,

- la création d'un poste d'éducateur hors classe à la Mission Insertion-Emploi (Pôle Politique de la Ville) afin de pourvoir le poste vacant suite à un départ à la retraite ;

et d'autre part,

- la création d'un poste de rédacteur principal pour permettre le recrutement par voie de détachement d'un agent de l'Etat à la Direction des Ressources Humaines. Ce recrutement fait suite au départ en disponibilité d'un agent du service.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, DECIDE

- de créer : un poste d'éducateur hors classe à la Mission Insertion-Emploi et un poste de rédacteur principal à la Direction des Ressources Humaines
- de dire que les dépenses en résultant seront prises sur les crédits ouverts à cet effet (chapitre 012)

Publié le 1 1 OCT. 2005

Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

1 DCT. 2005

